



HAL
open science

Espaces délaissés urbains et jachères agricoles : des trajectoires croisées. Introduction du concept de jachère urbaine

Eric Plottu, Béatrice Plottu

► To cite this version:

Eric Plottu, Béatrice Plottu. Espaces délaissés urbains et jachères agricoles : des trajectoires croisées. Introduction du concept de jachère urbaine. 2023. hal-04114332v2

HAL Id: hal-04114332

<https://hal.science/hal-04114332v2>

Preprint submitted on 6 Jun 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Espaces délaissés urbains et jachères agricoles : des trajectoires croisées.

Introduction du concept de jachère urbaine

Eric PLOTTU

ADEME

eric.plottu@ademe.fr

0000-0002- 4216-771X

Béatrice PLOTTU

UMR 1302 SMART

L'institut agro Rennes Angers, France

beatrice.plottu@institut-agro.fr

0000-0002-2811-2392

Résumé :

La mise en perspective de l'évolution des perceptions et des définitions de la jachère agricole et du délaissé urbain montre des trajectoires croisées : hier pratique culturelle pleinement intégrée à une stratégie agraire, la jachère est aujourd'hui associée à une mesure administrative de gel des terres. Dynamique inverse pour le délaissé urbain, hier symbole du déclin industriel et de l'échec de la politique urbaine, l'espace vacant urbain tend à être intégré à la stratégie urbaine comme opportunité pour préfigurer la ville future.

Lieu d'expérimentations de nouvelles modalités de construire et de vivre la ville, nous introduisons le concept de jachère urbaine, en référence à la jachère agricole traditionnelle, pour qualifier cet espace d'incubation d'un nouveau modèle urbain.

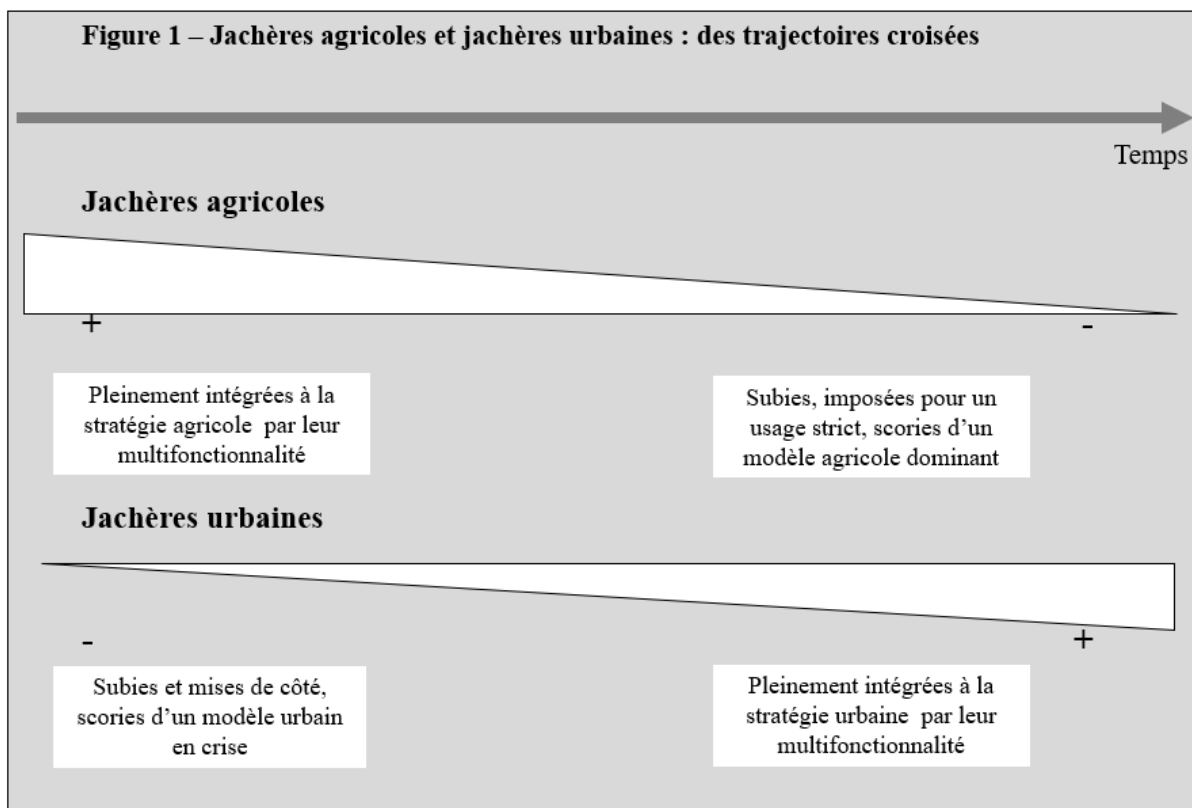
Les espaces délaissés urbains¹ ont changé de statut. Longtemps considérés comme des non-lieux, des terrains-vagues, on assiste depuis plusieurs décennies à un renversement des perceptions de ces espaces par la société française. Hier, signes de l'échec du modèle productiviste en crise des années 1970 ou impensés du projet urbain, ils ne sont plus considérés de nos jours comme des problèmes mais comme des opportunités pour la fabrique de la ville de demain, notamment au travers de leur réappropriation par des collectifs (Béal et Rousseau, 2018) qui y expérimentent de nouvelles formes de vivre ensemble et d'habiter la ville.

Porteurs de nouvelles valeurs (recréant du lien dans la société et avec la nature) qui préfigureraient un modèle urbain en émergence (Leray, Plottu et Plottu, 2022), les espaces délaissés urbains pourraient être parties intégrantes du projet urbain, désirés et planifiés dans le cadre de stratégies urbaines, comme des espaces urbains « mis en jachère ». La notion de « jachère urbaine » que nous introduisons pour qualifier cette nouvelle pratique urbaine est une référence directe à la pratique de la jachère agricole traditionnelle. La jachère comme pratique agraire pleinement intégrée à une stratégie agricole permet en effet de caractériser ce que pourrait être la place et le rôle de cet espace urbain « mis en jachère » : il s'agit d'un espace travaillé comme on travaillait jadis la « vraie » jachère pour préparer la terre à recevoir la céréale principale par une succession de labours ou a minima à recevoir d'autres usages comme la vaine pâture (Morlon et Sigaut, 2008). La jachère urbaine serait ainsi un espace d'incubation de la ville de demain en permettant des expérimentations de nouvelles modalités de construire et de vivre la ville (en s'ouvrant notamment à des projets de collectifs ou à des projets d'urbanisme réversible). Souvent situés à des positions névralgiques aux interfaces de territoires qui s'ignorent, ces espaces ouverts multifonctionnels sont particulièrement adaptés à accueillir des projets (sociaux, culturels, environnementaux, etc.) visant à re-créeer du lien entre les différents territoires permettant ainsi à la ville de faire système.

Cette mise en jachère ne serait donc plus synonyme de « mise de côté », au sens de mise à l'écart du projet urbain telle une friche subie lors des périodes de désindustrialisation, ni une simple « mise de côté » au sens d'une mise en repos pour reconstituer par exemple la biodiversité du site. La jachère urbaine serait mobilisée, « travaillée » pour penser, préparer et aider à l'émergence de la ville résiliente de demain. Elle serait une composante même de cette capacité de la ville à se réinventer. Le futur de cet espace vacant serait loin de la perception négative passée de la friche urbaine, tout comme la définition de la jachère agricole esquissée plus haut est aux antipodes de la vision actuelle véhiculée par la jachère PAC (Politique Agricole Commune).

La mise en perspective de l'évolution des perceptions et définitions des termes montre ainsi des trajectoires croisées entre espaces délaissés urbains et jachère agricole (Figure 1) : hier *no man's land* et symbole d'échec de la politique urbaine, l'espace vacant urbain tend à devenir une opportunité pour tester de nouvelles configurations urbaines. Dynamique inverse pour la jachère agricole, hier pratique culturelle pleinement intégrée à une stratégie agraire, elle tend à se réduire à une mesure administrative de gel des terres, un mécanisme de régulation d'un modèle agricole en crise.

¹ Nous appelons espaces délaissés urbains l'ensemble constitué par les friches et les délaissés. L'INSEE définit les friches comme tout espace bâti ou non, anciennement utilisé pour des activités industrielles, commerciales ou autres, abandonné depuis plus de 2 ans et de plus de 2 000 m². Dans une vision complémentaire des friches, les délaissés sont définis comme des espaces multifonctionnels ouverts en dessous de 2000 m² (Leray, Plottu et Plottu, 2022).



Source : Auteurs

De la jachère des cultivateurs à la jachère bruxelloise

Pierre Morlon et François Sigaut (2008) ont retracé cette histoire de la jachère et du glissement de sens de la notion au travers les siècles. Jusqu'au début du XX^{ème} siècle, la jachère désignait un ou des labours destinés à éliminer les mauvaises herbes, la terre qui recevait ces labours et la période pendant laquelle on les effectuait. Ainsi « Pendant mille ans, pour les cultivateurs, la jachère était, non pas un abandon plus ou moins temporaire, mais une technique active dont la fonction était de préparer la terre avant le semis d'un *bled* à l'automne, en la divisant finement pour assurer la germination et l'enracinement du *bled* et en la nettoyant des mauvaises herbes qui le concurrenceraient » (Sigaut et Morlon, 2008, p. 94). La jachère est ainsi une terre travaillée loin d'être mise de côté, laissée à elle-même pour se reposer. C'est la notion de friche qui est, elle, associée à cette mise en repos (pendant plusieurs années) pour régénérer le sol : « En friche veut dire au repos, mais ce sens a été reporté progressivement sur celui de jachère ». (Donadieu, 1993, p. 20). La friche quant à elle va alors prendre son sens exclusif d'abandon cultural, notion d'abandon que l'on retrouve au XX^{ème} siècle pour désigner ces espaces laissés à l'abandon (notion de friche urbaine).

Pierre Morlon et François Sigaut situent le basculement du sens donné au mot jachère au XVIII^{ème} siècle entre cette « vraie » jachère comme suite de labours et le sens « moderne » qui va s'imposer d'un terrain non cultivé, laissé de côté. Avec l'enclosure et la privatisation des terres, les servitudes collectives de parcours et de vaine pâture vont apparaître « improductives et ruineuses » et combattues par l'individualisme agraire des grands propriétaires terriens qui vont alors assimiler de façon indifférenciée les terres soumises à des servitudes collectives, jachères mais aussi friches, pâtures indivisibles et landes à des terres non productives. Cette confusion

véhicule l'assimilation du terme jachère à toute sorte de végétation spontanée poussant entre deux cycles de culture (Morlon et Sigaut, 2008). C'est cette acceptation du terme de jachère de terre laissée à elle-même qui va s'imposer. Le besoin de la vraie jachère et de ses travaux pour lutter contre les mauvaises herbes et accroître la fertilité du sol va peu à peu disparaître car rendus moins nécessaires grâce aux nouvelles pratiques culturales et au progrès technique (amélioration des outils) ou encore à l'apparition et à l'emploi des engrais chimiques au XIX et XXème siècle. La notion de jachère tombe en désuétude.

C'est ainsi que la perception actuelle qu'on a de la jachère est celle de la jachère réintroduite par la réforme de la Politique Agricole Commune de 1992. Avec l'obligation de gel des terres pour la production alimentaire, le mot « n'est plus en agriculture qu'un terme administratif désignant des terres retirées de la production alimentaire, incluant aussi bien des champs de « colza-diester » (« jachère industrielle », expression qui désigne aussi d'anciennes usines abandonnées...) que des terrains couverts de végétations spontanées que les agriculteurs n'ont pas le droit de détruire et qui peuvent favoriser la multiplication des mauvaises herbes ». (Sigaut et Morlon, 2008, p.99). La jachère des cultivateurs a laissé place à la jachère bruxelloise dans laquelle le cultivateur est payé pour ne pas cultiver. Evolution sémantique d'une notion qui a évolué au cours du temps pour passer d'une pratique agraire à une pratique administrative de régulation, d'une activité agricole à part entière à un signe d'échec d'un modèle agricole productiviste.

L'espace délaissé : de l'image d'un échec à une opportunité pour le projet urbain

La perception de l'espace vacant urbain est fortement marquée dans l'imaginaire collectif en France par les friches industrielles qui se développent dans les années 1970, symboles d'un modèle fordiste en fin de cycle. Véritables verrues dans la ville, ces friches accompagnent les impensés de la stratégie urbanistique : des espaces interstitiels délaissés, des « vides » non valorisés laissés à l'abandon, à l'écart de la dynamique urbaine. Ces espaces non mis en valeur sont souvent alors perçus sans valeur par la population, une tautologie qui renforce la mise à l'écart de ces espaces de tout projet urbain². Les années 1990 marquent cependant un tournant dans la perception de ces délaissés urbains : la multiplication de projets de (ré)appropriation parfois sauvages par des collectifs (habitants, associations) de ces espaces (terrains vagues ou encore bâtiments abandonnés) laissent entrevoir un rôle et un avenir pour ces délaissés : un espace de liberté qui permet de tester d'autres modes de vivre ensemble (communautaire), développer des expériences artistiques ou faire du lien entre populations d'un quartier. Ambrosino et Andres (2008) ont montré comment, sur ces espaces échappant aux autorités planificatrices, des « coalitions opportunes » se créent autour des projets d'acteurs informels en marge de la production traditionnelle de la ville. « De ces espaces au statut « indéterminé », émerge alors une urbanité non planifiée (Groth et Coijn, 2005) : les friches constituent ici un laboratoire, un terrain d'expérience (sous forme de *squats*, de lieux conventionnés) pour leurs nouveaux hôtes. La permissivité qui en découle se décline sous différentes formes : occupation par des marginaux, petite économie précaire, activités artistiques. Dans certains cas, ces réinvestissements informels conduisent à un processus de revalorisation positive de l'espace et à une modification de l'image de la friche. Dès

² Voir Plottu et Plottu (2021) pour une illustration de ce mécanisme qui tend à re-produire les schémas d'aménagement préexistants.

lors, elle peut être perçue comme un outil de redynamisation urbaine par les acteurs publics » (Ambrosino et Andres, 2008, p.39-40).

Evolution de la perception et du statut de l'espace délaissé en quelques décennies : « déchet » du modèle productif fordiste et du projet urbain dans un premier temps, il est aujourd'hui devenu une opportunité et un outil de redynamisation urbaine. Mieux encore, non seulement un outil de redynamisation mais un véritable laboratoire où se pense, se construit et s'expérimente un nouveau modèle urbain autour de nouvelles valeurs irriguant la société, celles revendiquées par les collectifs sur ces espaces réappropriés : mise en commun, coopération, solidarité, lien renouvelé avec la nature. Ce sont ces valeurs que l'on retrouve au sein des tiers lieux, fablabs soutenus de plus en plus activement par les acteurs publics ainsi qu'au cœur des différents modèles et projections de la ville résiliente de demain.

C'est dans le cadre de ce nouveau modèle urbain en émergence où un urbanisme plus réversible facilite la rotation des espaces et la planification des temps de vacance, que la notion de « jachère urbaine » prend tout son sens.

Références bibliographiques

Ambrosino C, Andres L (2008), Friches en ville : du temps de veille aux politiques de l'espace. *Espaces et sociétés*, 134 (3), p. 37-51.

Béal V., Rousseau M. (2018), Après la croissance Déclin urbain et modèles alternatifs. *La vie des idées* [en ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-03156018>

Donadieu P. (1993), La jachère hypothèses pour un exorcisme, *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n°19, p. 19-22

Groth J, Corijn E (2005), Reclaiming Urbanity : Indeterminate Spaces, Informal Actors and Urban Agenda Setting. *Urban Studies*, 42 (3), p.503-526.

Leray A., Plottu B., Plottu E. (2022), Les espaces délaissés, préfiguration d'un nouveau modèle urbain, *Communication aux 16èmes journées de Recherches en Sciences Sociales SFER-INRA-CIRAD*, Clermont-Ferrand, 15 décembre 2022.

Morlon P., Sigaut F. (2008), *La troublante histoire de la jachère. -Pratiques des cultivateurs, concepts de lettrés et enjeux sociaux*, Edition Quae, Versailles/Educagri, Dijon, 325 p.

Plottu B., Plottu E. (2021), Site User Participation : The Solution to Challenging Modernist Architectural Planning and Design, *Landscape Research*, 46 (6), p. 845-859, DOI : 10.1080/01426397.2021.1908973, <https://doi.org/10.1080/01426397.2021.1908973>

Sigaut F., Morlon P. (2008), La jachère, d'une signification à l'autre, *Pour la Science*, décembre, n°374, p. 94-99.